



Déclaration liminaire

CSA SPIP du 11 juin 2024

Monsieur le président,

Le CSA SPIP qui se tient aujourd'hui intervient deux jours après l'annonce de la dissolution de l'Assemblée Nationale par le président de la république, énième manœuvre politicienne d'une majorité -relative- aux abois. Plus que cette tentative désespérée, la CGT IP retient de dimanche soir surtout le score inadmissible des forces de l'extrême droite en France et en Europe.

Force de progrès et de combat, la CGT IP ne se résout pas et ne se résoudra jamais à une quelconque fatalité à la victoire de l'extrême droite dans notre pays !

Mais pour lutter contre cette triste perspective, négation de toutes les valeurs portées par notre syndicat et notre confédération, encore faudrait-il que le gouvernement cesse une bonne fois pour toute de mener par anticipation des politiques que ne renieraient pas le RN et ses affidés.

Politiques sécuritaires de pur affichage, dont tout le monde sait qu'elles ne servent qu'à flatter les peurs des français, politiques d'exclusion des plus pauvres, des chômeurs, des étrangers, absence de réaction face à la crise historique de la surpopulation dans les prisons françaises, destruction consciencieuse du service public, criminalisation des actions militantes écologiques ou syndicales... comme autant de marches offertes à l'extrême droite dans son ascension actuelle.

A notre niveau, la CGT IP est d'ailleurs bien placée pour témoigner de la brutalité que peut prendre la répression syndicale puisque quatre secrétaires nationaux.ales de notre syndicat ont reçu leur mise en examen suite à une plainte déposée par l'alors directeur de l'Enap, avec la complicité de la DAP !

L'extrême droite a toujours rêvé de supprimer la CGT, le gouvernement actuel, et ses administrations, se chargent déjà de la criminaliser.

Et pour quel crime ? Avoir rappelé qu'à l'Enap il y a des problèmes d'égalité femmes-hommes, qu'à l'Enap il y a des victimes de violences sexistes et sexuelles, et que dans les deux cas, la politique de l'école n'est pas à la hauteur des discours d'auto-satisfaction qu'elle sert à longueur de temps. Ce n'est pas de la diffamation, c'est un fait !

Notre administration préférant toujours l'omerta aux lanceurs d'alerte, pendant que les secrétaires nationales.ales de la CGT IP se retrouvent mis.es en examen, le directeur de l'Enap se retrouve lui promu directeur de l'administration pénitentiaire ! L'occasion pour nous de vous dire, M le président, que ni votre plainte ni vos insultes ne suffiront à nous faire peur ! Pour porter la parole

des victimes de violences sexistes et sexuelles, la CGT IP sera toujours là, que cela vous convienne ou pas !

Concernant le CSA IP qui se tient aujourd'hui, encore une fois M le président, l'administration pénitentiaire a montré à quel point elle n'a pas l'intention d'investir cette instance ! Les quelques points portés par l'administration ne concernant une fois de plus que des sujets purement techniques, c'est à nouveau les représentants des personnels, dont la CGT IP, qui ont dû ajouter des points à examiner afin que nos échanges aient une chance de correspondre aux attentes légitimes des terrains !

Parmi ces points, citons l'expérimentation de Prisme, qui tournant au fiasco dans la DI de Strasbourg, et malgré l'entêtement de la DAP, a pu être stoppée grâce à l'insistance de la CGT IP. Malheureusement comme nous le craignons, le seul service qui continue l'expérimentation, Thionville, se retrouve totalement dépourvu face aux injonctions de l'administration et à un logiciel qui ne fonctionne pas. Malheureusement, comme lors d'un précédent report en décembre dernier, nous constatons que l'administration n'est toujours pas pressée d'associer enfin les représentant.e.s des personnels à l'élaboration d'un logiciel qui représentera pourtant à terme le quotidien de ces mêmes personnels ! La méthodologie a échoué, plusieurs fois, quand l'administration se décidera-t-elle à revoir sa copie ?

Jeux Olympiques de Paris 2024 : alors que la date approche et que les réunions préparatoires s'enchaînent au ministère comme à la DAP, le niveau d'impréparation est de plus en plus criant ! Et les personnels dans les services concernés ne savent toujours pas comment ils pourront recevoir les personnes suivies lorsque le service est dans les zones d'épreuves, ni dans quelles conditions ils pourront réaliser leurs déplacements professionnels. Si l'important c'est de participer, encore faudrait-il que l'on connaisse les règles du jeu !

Malheureusement, si les consignes tardent à arriver sur les terrains, les choses sont allées autrement plus vite dans d'autres domaines, qu'il s'agisse d'exclusion des étudiants de leurs logements, des emplois de travailleurs sans papiers sur les chantiers des JOP et du grand Paris, ou « l'éloignement » de populations indésirables, là on n'a pas connu de retard ! Dans la même veine les DI en roue libre redoublent d'ingéniosité pour obtenir la médaille d'or de l'atteinte aux droits des agents. Et puisque la surenchère n'est pas arrêtée par vos services de l'administration centrale, les DI de Paris et Rennes imposent désormais en toute impunité des taux de présence déconnectés de toute réalité.

Mobilité des CPIP : à quelques jours des résultats de la mobilité, les quelques 671 CPIP qui ont demandé une mobilité en 2024 ne savent toujours pas officiellement selon quels critères leurs demandes seront traitées ! Il s'agit là d'une situation inédite, d'autant plus dommageable que le travail avait été fait par les services RH de la DAP, jusqu'à ce qu'un arbitrage aussi chaotique que brutal du DAP sortant ne vienne mettre par terre tout le travail accompli.

M le président, il est de votre responsabilité de garantir que les mobilités des corps de votre administration se déroulent dans les meilleures conditions, d'équité entre les agents, de transparence et de régularité. La CGT IP réitère sa demande qu'une communication officielle soit adressée aux

personnels afin de les informer des critères retenus pour la mobilité 2024. Nous demandons en outre que les travaux engagés avec M le directeur des ressources humaines en mars, et qui étaient sur le point d'aboutir, autour d'un consensus, notamment avec la CGT IP et le Snepap, regroupant près des deux tiers des CPIP, soient menés à bout.

Restrictions autour des permissions de sortie : M le président, l'annulation des permissions de sortie, dans plusieurs SPIP de France ces derniers jours, suite notamment à des communications d'agitateurs d'extrême droite la plus crasse, montre à quel point le gouvernement a abdiqué face à la montée de l'extrême droite ! Ces annulations représentent une trahison vis-à-vis des missions même du SPIP et mettent à mal des partenariats précieux, qui ont parfois pris des années à être mis en place.

Restrictions budgétaires, bilan promis et que nous attendons de la LSCD, suivi des sujets et demandes faites en CSA SPIP, M le président, comme vous le voyez, les sujets de discussion avec les représentants de vos personnels ne manquent pas !

A Paris, le 11 juin 2024